

Séance du 21 juin 2012

**Membres élus présents ou représentés** : M. Alfredo Gomez-Muller, Olivier Motret, Mme Jocelyne Peigney, Mme Valérie Pennequin, M. Jean-Claude Soret, M. Francis Bourreau, Mme Sandrine Dallet-Choisy, M. Pierre Antoine Dessaux, Mme Christine Fauvelle-Aymar, Mme Cécile Goi, M. René Mokounkolo, M. Sébastien Salvador-Blanes, M. Kenan Barbier, M. Maximilien Bullett, M. Mathieu Cluzel, Mlle Clotilde Fontaine, Mlle Charlie Jacquier, M. Arnaud Lecoffre, M. Tristan Levillain, Mlle Carol-Anne Loher-Jamot, M. Okana Rodrial Ngandzien, M. Julien Ouvrard, Mlle Mathilde Payen, M. Florian Ringuet, Mlle Mélanie Thongsith, Mme Hélène Bezard, Mme Carole Dervault, Mme Christelle Hervé, Mme Marie-Christine Jossec, Mme Mireille Motteau, M. Jean-Marie Ginesta, M. Stéphane Blardat.

**Membres à titre consultatif** : M Olivier Combacau, Mme Bénédicte Delaunay, M. Arnaud Giacometti, Mme Christine Poirier, M. Bernard Buron, Mme Claude Ophele, M. Alain Gueiffier, Mme Véronique Brechet, M Bruno Boissavit, M. Sébastien Boyer, Mme Emmanuelle Fargues, Mme Caroline Gonzalez, Mme Joëlle Lardon.

**Correspondants pédagogiques :** M. Xavier Aparicio,M. Pascal Chareille, M. Alexis Chommeloux, M. Christophe Hourioux, Mme Bénédicte Montigny, M. Pierre Mouzet, Mme Claudine Tacquard.

1- Approbation du compte rendu du CEVU du 24 mai 2012

Le compte rendu du CEVU est adopté à l’unanimité des membres.

2-Les Personnels

* Avis sur l’utilisation des postes vacants, session « au fil de l’eau »

Il est proposé d’ajouter au profil du poste en 11ème section anglais, la mention « coordination des langues pour non spécialistes ».

Le CEVU donne un avis favorable à l’unanimité.

3- Informations générales

* **Semaine de l’insertion professionnelle du 16 au 22 novembre 2012**

Christine Poirier présente le détail du programme et notamment les innovations pour l’année prochaine.

* **Prolongement du Master Métiers de l’Enseignement EFA (MEEFA) en vue d’accompagner à une nouvelle présentation au concours du CRPE « re-préparation au concours »**

Il est proposé par l’IUFM la mise en place d’une re-préparation pour ceux qui ont eu le master mais pas le concours. Le CRPE, concours difficile, est souvent présenté plusieurs fois par les étudiants, 75% des étudiants ne l’ont pas à la 1ère tentative. Ce projet répond à une demande des étudiants sur les sites, validée par le conseil de perfectionnement du master.

Cette mesure sera ouverte aux seuls titulaires du master MEEFA ou d’un master équivalent d’une autre université. Les heures de réactivation des connaissances de septembre (42h CM) seront ouvertes aux M2 MEEFA en auditeurs libres. La préparation à l’oral sera mutualisée avec les groupes de TP des M2. Les droits d’inscription seront de 203€.

Bénédicte Montigny indique que ces difficultés des étudiants collés au concours se retrouvent également en Master Métiers de l’Enseignement.

Nadine Imbault rappelle que nous souhaitions ouvrir un Diplôme d’Université (DU) pour ces étudiants mais que les responsables de formations ne l’avaient pas souhaité.

Il semble que les choses aient évolué et que désormais certaines filières désireraient revenir à cette première solution. Il est proposé de monter un dossier pour le CEVU de septembre pour un DU qui pourrait ouvrir à la rentrée prochaine.

* **Candidature à une Chaire UNESCO déposée par le Département Imacof, sur le thème « Fleuves et patrimoines : diversité naturelle et culturelle des paysage fluviaux ».**

La chaire est issue d’une association avec l’Université d’Angers; la date de lancement prévue des activités est en janvier 2013, pour une durée de 4 ans.

 Les objectifs sont de :

* Proposer des activités de recherche et de formation multidisciplinaires sur les vallées fluviales, pour contribuer à l’élaboration de principes de gestion durable ;
* Créer une synergie internationale par le partage d’expériences entre des universités et des organismes de gestion des sites en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.

Les partenaires institutionnels sont la Mission Val de Loire (France), le Centre du patrimoine mondial – Unesco (France), la Mission culturelle de Bandiagara (Mali), le Site du Pantanal (Brésil).

Les partenaires scientifiques sont la Universidade Federal de Mato Grosso (Brésil), la Universidad Nacional del Litoral Santa Fe (Argentine), l’Université de Bamako (Mali), l’Université Gaston Berger de St Louis (Sénégal), l’Institut Fondamental d’Afrique Noire (Sénégal), HNB Garhwal University, Srinagar (Inde).

* **SUFCO**

Le SUFCO a pour projet de créer un Centre de bilan de compétences pour la rentrée prochaine. Ce service répondrait à des besoins et compléterait les champs des actions proposées par le SUFCO.

* **Projet de référentiel en licence**

Ce référentiel de compétences en licence a été remis par le comité de suivi licence à la ministre Geneviève Fioraso le 13 juin. Il débute par le rappel de l’article 2 de l’arrêté licence d’août 2011. En effet, l’arrêté formalise le lien formation – recherche et la double vocation du diplôme : insertion professionnelle et poursuite d’étude. A l’article 3, il est écrit « des référentiels de compétences sont définis pour une discipline ou un ensemble de disciplines. La licence s’appuie sur des objectifs nationaux établis par les référentiels. »

Dans le projet, il est précisé le rôle du référentiel : il est nécessaire pour décrire les exigences de la formation et ses finalités en termes de compétences. Il sert ainsi à faire évoluer la formation ; évolution des méthodes pédagogiques, évolution des méthodes d’évaluation des étudiants. Le référentiel sert aussi pour remplir la fiche RNCP et l’annexe descriptive au diplôme.

 Le référentiel proposé est basé sur le modèle européen qui fait la distinction entre compétences génériques (ou préprofessionnelles et transférables) et compétences spécifiques (ou disciplinaires).

Le document se présente en deux parties, tout d’abord une partie commune avec les compétences que les diplômés de licence d’un domaine de formation devront avoir acquises, quelle que soit la mention de licence, et ensuite pour chaque domaine, les compétences spécifiques. Trois degrés d’acquisition de la compétence sont à considérer :

1. avec un encadrement (degré 1)
2. en autonomie (degré 2)
3. avec capacité à transmettre, voire à innover (degré 3)

Un titulaire d’une licence présente des compétences oscillant entre les degrés 1 et 2.

Les compétences génériques communes sont les suivantes :

* compétences préprofessionnelles
* compétences transférables
	+ être autonome dans le travail
	+ faire preuve de capacités de recherche d’informations, d’analyse et de synthèse
	+ maîtriser l’expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d’expression
	+ maitrise d’au moins une langue étrangère, notamment l’anglais (niveau B2 correspondant à 785 points au TOEIC).

Les compétences spécifiques par grands champs disciplinaires sont celles des grands domaines (Arts, Lettres et langues, Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales, Sciences et Technologies, Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives).

4- Pédagogie

* **Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC), d’évaluation et règles de passage de l’Université François-Rabelais de Tours.**

Nadine Imbault rappelle le contexte de la parution en août 2011 du nouvel arrêté licence et de l’application progressive de son contenu, l’article 16 introduisant la compensation annuelle dès la rentrée 2012, le reste du texte s’appliquant à la rentrée 2013.

Pour revoir les MCC, le CEVU a mis en place des groupes de travail pilotés par un membre du CEVU en binôme avec les correspondants pédagogiques de composantes.

Ce qui avait été expérimenté en droit l’année dernière, nécessite davantage de recul et donc de se prolonger pour une année supplémentaire.

Les autres composantes pourront également proposer des expérimentations dans le cadre du texte qui sera aujourd’hui adopté. Ces expérimentations seront adoptées lors du CEVU du mois de septembre.

Nadine Imbault reprend le texte et le commente. Certaines dispositions réglementaires ont été ajoutées afin de mieux les faire connaître même si dans les textes elles existaient déjà.

Une modification est proposée en séance à l’article 5 : « la commission pédagogique doit reporter la note du ou des semestres acquis par l’étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l’étudiant n’a pas obtenu l’intégralité d’un semestre. »

Nadine Imbault propose le texte général de l’établissement et le document expérimental concernant la mention de la licence de droit, à l’avis des membres du CEVU. Les MCC sont adoptées à l’unanimité moins 4 abstentions.

UFR Médecine

Demande de création de DU et Diplôme Inter-Universitaire (DIU). Chaque dossier de demande de création a été expertisé par un membre du CEVU.

* **DU « Connaitre et utiliser la démarche qualité et la gestion des risques en établissement de santé et en secteur médico-social via internet »**

Les objectifs sont bien définis et le DU consiste à former des professionnels de santé aux concepts, outils et méthodes dans le domaine de la qualité et le management des risques en établissements de santé et à aider le professionnel de santé à mettre en place une démarche qualité au sein de son unité, son service ou son pôle (évaluation de pratique professionnelle et gestion des risques et dysfonctionnements).

Une bonne partie du programme se présente sous la forme d’un enseignement à distance, plus trois journées en présentiel (dont la soutenance de mémoire).

La démarche qualité est une préoccupation forte actuellement. Cette formation sous la forme d’enseignement à distance est adaptée à un public constitué de professionnels de santé. La présence d’un tuteur est essentielle pour accompagner la mise en place d’une démarche qualité.

* DU « Psychiatrie générale »

L’objectif est d’offrir aux médecins exerçant dans un service de psychiatrie un socle commun de compétences théoriques en psychiatrie générale, notamment dans les domaines du diagnostic et du traitement psychothérapeutique des pathologies psychiatriques.

La formation est de 449h.

* **DIU « reconstruction mammaire et chirurgie oncoplastique et de recours en sénologie carcinologique »**

Ce DIU se ferait en association avec Nantes, Rennes, Lille, Bordeaux, Nancy, Marseille

Le niveau d’entrée pour le public concerné est de 3ème cycle**, (remarque : pas de niveau de sortie précisé mais correspondrait à un niveau1)**

Il s’agit d’approfondir lors de ce DIU les connaissances en chirurgie oncoplastique et plus spécialement en reconstruction mammaire.

La formation est de 95h.

Il est demandé que soit précisé le ou les lieu(x) de formation, l’examen étant organisé à Nantes.

* **DIU Neurogériatrie**

Il s’agit d’une formation qui se fera sur 3 sites, Tours Paris et Lyon, avec 15 à 20 étudiants inscrits par site.

Le but est d’améliorer la prise en charge des pathologies neurologiques des patients âgés en service de gériatrie ou de neurologie en France.

La formation est de 92h.

Le CEVU donne un avis favorable à l’unanimité.

Modification de maquettes de DU et DIU

* **DU « Petit appareillage et dispositifs pour maintien à domicile »**

Les inscrits à ce diplôme sont en grande majorité des personnes relevant de la formation continue (FC). En 2011/2012 il y a 8 inscrits dont 7 en FC.

Les conditions d’inscription sont identiques à celles de 2010 auxquelles on ajoute les préparateurs en pharmacie.

La durée totale de la formation est 104 heures (80h de cours et 24h de stage) au lieu de 120h l’année précédente.

* **DU « formation de niveau 2 à l’expérimentation animale des animaux de laboratoire ou de rente »**

Le coût de la formation est plus élevé, les modifications des droits d’inscription sont :

- pour les participants internes et INRA : 450€ au lieu de 300€

- pour les autres ETS : 570€ au lieu de 450€

- pour les participants extérieurs : 950 au lieu de 75€

* **DIU d’Arthroscopie**

C’est le seul DIU de cette spécialité en France. Il regroupe 17 universités. Les statuts ont changé, une nouvelle université a rejoint le groupe, la dernière précédemment citée ci-dessus.

Le CEVU donne un avis favorable à l’unanimité.

UFR Droit, Economie et Sciences Sociales

L’ UFR présente des demandes de modifications des maquettes de licences suivantes :

* Administration publique
* Droit
* Géographie
* AES
* Economie
* Sciences de gestion

Il s’agit d’une mise en conformité notamment suite aux demandes du CEVU du 15 mars.

L’avis du conseil est favorable à l’unanimité des membres.

UFR Lettres et Langues

Il s’agit également d’ajustements des maquettes à minima de :

* **Licence LEA :** renforcement de la part des cours magistraux (CM) en 1ère année et rééquilibrage des volumes horaires en part également divisible.
* **Licence Droit/Langues** : passage à 24h CM pour les cours d’anglais juridique au Semestre 1 et Semestre 2.

Les cours de documentation au 1er semestre (UE10-5) sont à passer en 12h CM au lieu de 12hTD (la maquette sera modifiée en conséquence).

* **Licence Sciences du langage** : passage à 24h TD pour les cours de langue 2 (UE 16-27-38-48-56-66) au lieu de 18h CM sur les 6 semestres dans un objectif de mutualisation.
* **Licence d’anglais** :
* augmentation de la part de CM (UE 11-3 (documentation) : passage à 12h CM au lieu de 12h TD.
* réintégration de quelques enseignements pertinents de l’ancienne formation « Civ et com » en option : langue orale vidéo au S3, S4)
* **Licence de Lettres** : mutualisation des cours de latin en 3ème année (UE 54)

**Master Langue et commerce international :**pas de modification sur les volumes horaires et la répartition CM/TD ni sur les coefficients mais précision dans les libellés des UE :

Le CEVU donne un avis favorable à l’unanimité.

* **Demande de création d’une spécialité du Master « Etudes germaniques,  discours et pratiques des médiations culturelles » avec l’Université de la Ruhr à Bochum (Allemagne).**

Comme annoncé lors du précédent CEVU, le ministère a accepté une évolution du dossier dans le cadre de la cohabilitation avec l’université de Bochum. Ce master est dans le domaine de la médiation culturelle avec des cours de langue et de traduction.

La promotion se trouve dans son ensemble pendant une semaine de propédeutique, les étudiants passent ensuite le semestre 1 dans leur université, le semestre 2 à Bochum, le semestre 3 à Tours et enfin le semestre 4 dans l’université partenaire.

L’étudiant doit effectuer un ou deux stages en Allemagne (2x4 semaines ou 8 semaines), ce qui est rendu possible par les décalages entre les calendriers des deux pays. Certains cours sont mutualisés avec le CESR.

Le Conseil donne un avis favorable à l’unanimité.

5- Vie Etudiante

Mission Handicap

* Information sur la nouvelle charte handicap signée entre le Ministère et les Universités

SEVE

* **Compte rendu de la commission Aide aux projets du FSDIE du 1er juin 2012**

Le solde des crédits de l’année 2012 est de 57 200€. 15 associations étudiantes présentent 20 projets et 1 service présente 1 projet. La commission alloue 27 320€ à 19 projets et 2 projets ne sont pas retenus.

Le solde du FSDIE pour l’aide aux projets s’élève donc à 29 880€.

* **Compte rendu de la réunion Aide à l’Inscription des Etudiants Bilans et Perspectives du 14 juin 2012**
* Présentation du bilan de l’année universitaire 2011/2012

Trois bilans sont présentés : par commissions, cycles et composantes, bilan financier, bilan par nationalité. On constate une légère diminution du nombre de demandes liées à une modification de la réglementation ministérielle relative aux bourses sur critères sociaux à la rentrée 2011. Les étudiants « ajournés autorisés à continuer (AJAC)» pouvant conserver leur droit à bourse quel que soit le nombre de crédits, ont pu bénéficier de l’exonération des droits et n’avaient plus lieu de solliciter le dispositif d’aide à l’inscription.

* Perspectives pour la rentrée 2012
* Maintien de 4 commissions de septembre à novembre/décembre et de la limite d’âge fixée à 30 ans pour faire une demande.
* Relèvement des plafonds de ressources.
* Mention de la notion de précarité de l’étudiant sur le dossier.
* Mention du rejet des dossiers incomplets.
* Envoi des décisions aux étudiants par mail et non par courrier.

Les deux comptes-rendus sont adoptés à l’unanimité des membres du conseil.

6- Conventions

UFR Lettres et Langues

* **Convention de coopération pour l’enseignement dans le domaine sociolinguistique et de la didactique des langues (M2 recherche)**

Les établissements d’Angers, du Maine et de Tours s’associent pour gérer les modalités d’organisation d’un ensemble d’enseignements en commun (organisation, contenus formatifs, évaluations, rémunérations) intégrés dans le master de chacun d’entre eux.

L’université de Tours est désignée coordinatrice de la formation.

* **Convention de coopération dans le domaine du français langue étrangère et de la didactique des langues Master 1 DIL-FLE**

Les universités d’Angers, du Maine et de Tours sont associées pour organiser leur dispositif commun de formation à distance. C’est l’Université d’Angers la coordinatrice de la formation.

Le dossier de candidature commun aux trois établissements mis à disposition des étudiants comprendra un formulaire répondant aux exigences de l’inscription de plein droit et un dossier de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l’accès aux différents niveaux de l’enseignement supérieur.

Chaque université prend en charge les dépenses pédagogiques concernant les étudiants qu’elle a inscrits.

Les droits spécifiques doivent être semblables pour l’ensemble des trois universités et sont révisables sous réserve de l’accord des trois parties par voie d’avenant.

Le CEVU donne un avis favorable pour ces deux conventions à l’unanimité des membres.

UFR Médecine

* **Convention relative au stage d’initiation aux soins infirmiers**

Les étudiants de médecine effectuent un stage d’initiation aux soins infirmiers avant le début de la deuxième année sous la conduite des cadres infirmiers.

Cette convention est établie avec les établissements hospitaliers d’Amboise/Château-Renault, de Blois, Jacques-Cœur de Bourges, du Chinonais, de Loches, de Luynes, d’Orléans et Tours.

Le CEVU donne un avis favorable à l’unanimité.

SUFCO

* **Convention avec l’Institut du Travail Social relative à la préparation concomitante du Diplôme d’Etat d’Ingénierie sociale et du Master SHS, mention société, villes et territoires, spécialité sociologie-anthropologie**

L’objet de cette convention est la possibilité d’offrir aux personnes en formation au Diplôme d’Etat d’Ingénierie Sociale (DEIS) de préparer un Master SHS, spécialité sociologie-anthropologie.

Après l’obtention du Master 1, l’admission des étudiants en Master 2 s’effectue sur dossier après acceptation de la commission pédagogique du Master.

Le CEVU donne un avis favorable à l’unanimité des membres du CEVU.

Service Culturel

* **Convention cadre d’objectifs 2012/2016 avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles**

Cette convention a pour objectif de soutenir, diversifier et valoriser les enseignements et la recherche dans le domaine des arts et de la culture et soutenir certaines actions pérennes mises en place dans le cadre de la politique culturelle de l’établissement (musique, théâtre et danse, cinéma, livre, écriture et littérature, patrimoine et musées)

La présente convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de sa signature.

Elle est adoptée à l’unanimité.

Relations Internationales

Renouvellement des délocalisations

* **Convention de délocalisation pour le master sciences technologie, santé, mention biologie intégrative, agrosciences spécialité qualité et environnement en productions animales à l’Université de Nong Lam (Vietnam) porteur du projet M.** Claude Chevrier – UFR Sciences et Techniques

La rédaction de cette convention a permis de modifier certains articles :

- Article 5 sur le recrutement, la langue officielle sera l’anglais au lieu du français.

- Article 9 sur le contrôle de connaissances : le stage sera évalué à trois niveaux (le rapport sera remis par le maître de stage au sein de l’entreprise, le mémoire et la soutenance orale).

- Article 11 est l’ex article 7 dans la précédente convention`

et d’en ajouter des nouveaux :

- Article 4 sur l’évaluation de la formation

- Article 10 sur la poursuite d’études et les débouchés professionnels

La convention est adoptée à l’unanimité.

* **Convention de délocalisation du parcours « Banque et marchés financiers » de la spécialité à finalité professionnelle « Métiers de la Banque et de la Finance » de la mention « Finance Contrôle Audit » du master « Droit, Economie, Gestion » à l’Institut de Génie Appliqué à Rabat et à Casablanca (Maroc) –**

Porteur du projet M. Ramon Verrier – UFR Droit

L’IGA vient d’être agréé (janvier 2012) pour délivrer un diplôme national. Cette nouvelle donne est de nature à favoriser un transfert de compétences, qui devra déboucher à terme sur la mise en place d’une double diplômation.

Le nombre maximum de personnes par groupe dans le M2 parcours "Banque et Marchés Financiers" est de 30 étudiants (que ce soit à Casablanca ou Rabat).

Un comité de pilotage est créé. Il sera chargé d’examiner les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque établissement partenaire et de proposer les décisions nécessaires pour toute amélioration ou extension du programme de coopération.

La convention est adoptée à l’unanimité des membres du CEVU dont 7 abstentions.

* **Convention de délocalisation du Master Droit, Economie, Gestion, mention Management stratégique des hommes et des organisations, spécialité Marketing des Services à l’Instituto International de Educacao de Rio de Janeiro (Brésil) –** porteur du projet M. Stéphane Bourliataux Lajoinie – UFR Droit

A l’Instituto International de Educacao de Rio Janeiro, le seuil minimum d'ouverture de diplôme est de 13 étudiants, la promotion du Master 2 Marketing des Services sera composée d'au maximum 20 étudiants.

Il est décidé la création d’un comité de pilotage qui se réunira au moins une fois par an.

Le stage obligatoire est d’une durée de trois à six mois (5 ECTS) et peut se dérouler dans le pays de formation, ou, sous réserve d’accord par l’équipe pédagogique, dans tous les autres pays. La validité est de 3 ans.

L’avis du CEVU est favorable à l’unanimité.

Renouvellement du double diplôme

* **Convention relative à la mise en place d’un double diplôme de Master en Marketing à l’Université Saint Joseph de Beyrouth – Liban – porteur du projet :** M. StéphaneBourliataux Lajoinie – UFR Droit

Université St Joseph de Beyrouth: la promotion du master Marketing des services sera d'au maximum 25 étudiants par an.

Le comité de pilotage créé comprend au moins trois membres pour chaque établissement. Le stage obligatoire (durée de 3 à 6 mois) soit 5 ECTS doit se réaliser dans le secteur du marketing.

Le projet correspond plus à une délocalisation qu’à un double diplôme, aussi, il est demandé de modifier cette appellation de double diplôme.

La convention est adoptée à l’unanimité dont 2 abstentions et à la condition que le titre soit modifié.

* **Convention de double diplôme « European Computer Science » - porteur du projet Arnaud Giacometti - UFR Sciences et Techniques -**

Le but est l’élargissement du réseau (partenariat avec 6 universités européennes) European Computer Science cooperation agreement 2012.

Il s'agit du renouvellement d'une convention initialement signée en 2009. La seule modification introduite par ce renouvellement est l'ajout de deux partenaires (université de Ca' Foscari à Venise, et université de Timisoara, Roumanie).

L’avis du CEVU est favorable à l’unanimité dont 3 abstentions.

Renouvellement de convention

* **Convention de coopération formation avec le Bureau Culturel de l’Ambassade du Koweit  - porteur du projet : UFR Droit**

L’objectif de la convention est la mise en place d’un parcours de formation pour étudiants kowétiens désirant intégrés une licence de droit français. Le parcours commence par une formation linguistique (niveau de français B1) à l’Institut de Touraine de septembre de l’année x à juin de l’année x+1. Elle se conclut par une formation à l’université François-Rabelais d’octobre de l ‘année x+1 à juin de l’année x+2 avec 2 volets : une préparation linguistique (niveau de français B2) et un volet méthodologique et disciplinaire de préparation à l’intégration en première année de licence de droit.

L’avis du CEVU est favorable à l’unanimité.

Nouvelles conventions

* **Convention de coopération formation recherche avec l’Université Fédérale de Bahia (Brésil) - labo de recherche impliqué GERCIE –** Porteur du projet : Isabelle Hannequart UFR Droit

Il ne s'agit pas d'une convention d'échange d'étudiants, mais d'une convention Formation/Recherche, c'est la raison pour laquelle le nombre d'étudiants n'est pas indiqué.
L’avis du CEVU est favorable à l’unanimité.

* **Conventions de formation avec 4 nouvelles universités :**

**.Université Maritime de Dalian (DMU)**

**.Université d’Ingénierie de Harbin (HEU)**

**.Université de Pétrole de la Chine à Beijing (CUP)**

**.Université des Transports de Beijing (BJTU)**

 Porteur du projet : Jean-Louis Bouquard – POLYTECH

Ces conventions sont établies sur le même modèle.

La formation d’étudiants chinois et français est dans les domaines suivants : langue française et langue chinoise, Génie de l’Aménagement, Informatique, Electronique et systèmes de l’énergie électrique, Mécanique et conception des systèmes.

L’université François-Rabelais de Tours percevra 4000€ par étudiant pour l’année préparatoire.

La validité est de 5 ans pour chacune des conventions.

L’avis du CEVU est favorable à l’unanimité.

* **Convention de coopération Formation Recherche avec l’Université des Sciences de la Santé du Cambodge**

**Convention type pour la formation de médecins spécialistes**

Porteur du projet : M. Jacques Chandenier – UFR Médecine

Cette convention a été établie selon un modèle déjà utilisé pour les coopérations de la Faculté de Médecine.

Le texte de cet accord est similaire à celui d'un accord-cadre et ne précise donc pas le nombre d'étudiants.
L’avis du CEVU est favorable à l’unanimité.

L’ordre du jour étant épuisé, Nadine Imbault lève la séance du conseil.